

Moudon, le 11 décembre 2024

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 10 décembre 2024
Présidence : Julien Pittet

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 67/24

Demande d'un crédit de CHF 3'170'000.- pour financer la part communale des travaux de création d'une rampe d'accès en direction de Berne et d'une amélioration de l'exploitation de la jonction sud de Moudon entre la RC 601 Lausanne - Berne et la RC 626 – Oron - Moudon

- vu le préavis de la Municipalité No 67/24 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. accorde un crédit d'investissement maximum de CHF 3'170'000.-, dont à déduire les éventuelles subventions, participation de tiers et récupération de l'impôt préalable de la TVA, pour financer la part communale des travaux de création d'une rampe d'accès en direction de Berne et d'une amélioration de l'exploitation de la jonction sud de Moudon entre la RC 601 Lausanne - Berne et la RC 626 Oron – Moudon,**
- 2. prend acte que la dépense sera comptabilisée à l'actif du bilan,**
- 3. autorise formellement la Municipalité à emprunter tout ou partie de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis No 67/24 est accepté par 39 voix et 2 abstentions.

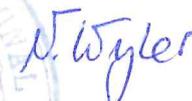
Ainsi délibéré en séance du 10 décembre 2024.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président :

La Secrétaire :


Julien Pittet


Nicole Wyler

